

Questions orales

Une voix: C'est vrai.

Des voix: Bravo!

L'INCIDENCE SUR LES INVESTISSEMENTS À LONG TERME ET SUR L'EMPLOI

M. Chris Speyer (Cambridge): Madame le Président, le ministre est-il d'accord avec moi quand je dis que ces mesures fiscales vont tarir les investissements à long terme dans le secteur des assurances? Le ministre reconnaît-il que des milliers de Canadiens sont menacés de perdre leur emploi à cause de ces mesures?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Absolument pas, madame le Président, le député dit des sottises.

L'INCIDENCE SUR LES REVENUS DES AGRICULTEURS À LA RETRAITE

M. Blaine A. Thacker (Lethbridge-Foothills): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Il s'agit d'une modification qu'il faut absolument apporter au budget. Le premier ministre sait sans doute qu'il y a environ 330,000 agriculteurs au Canada, et qu'en Ontario, l'exploitation agricole moyenne compte moins de 200 acres. La mesure fiscale qui fait l'objet de ma question s'applique uniformément à tous les propriétaires de petites entreprises. Le premier ministre sait que les agriculteurs qui lèguent leur ferme à leurs enfants et touchent une pension s'arrangent pour étaler leur revenu au moyen d'une rente à versements invariables s'ils vendent comptant, ou bien font appel aux réserves de gains en capital s'il vendent par versements. Le ministre des Finances a supprimé ces deux mécanismes de financement légitimes et honnêtes. Le premier ministre nous dirait-il s'il s'agit de la politique officielle du gouvernement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, il est bien évident que tout ce qui figure au budget fait partie de la politique officielle du gouvernement.

● (1420)

ON DEMANDE SI LE MINISTRE EST CONSCIENT DES RÉPERCUSSIONS DU BUDGET

M. Blaine A. Thacker (Lethbridge-Foothills): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances, à qui l'on doit le programme électoral de 1980 qui promettait aux agriculteurs un allègement important sur les gains de capital. Quand il a présenté son budget, le ministre était-il vraiment conscient de l'incidence que les dispositions du budget portant sur les rentes à versements invariables et l'abolition de la réserve concernant les gains de capital auraient sur les petites exploitations agricoles et sur les petites entreprises du Canada?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, j'ai naturellement examiné à fond ces deux articles. Le député n'estime-t-il pas que la méthode d'étalement sur les années suivantes proposée dans le budget constitue une solution de remplacement convenable et plus juste que les contrats de rentes à versements invariables qui étaient utilisés dans une large mesure par les

contribuables touchant des revenus élevés pour ne pas payer l'impôt?

LES DISPOSITIONS RELATIVES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, je m'adresse aussi au ministre des Finances. Il sait sans doute qu'après avoir éliminé toutes les échappatoires qu'il avait promis d'éliminer, hormis celles à propos desquelles il a changé d'avis depuis deux jours, 1 p. 100 des Canadiens qui gagnent moins de \$15,000 bénéficieront d'une réduction d'impôt contre 70 p. 100 de ceux qui gagnent plus de \$50,000 par année. Devant ces chiffres scandaleux qui marquent l'écart entre les avantages accordés aux riches et aux pauvres dans le budget, comment le ministre peut-il dire que sont budget est juste?

L'hon. J. Allan MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, la dernière fois que le député a cité une donnée fiscale tirée du budget, il a fait une erreur, comme je m'en suis aperçu en relisant les documents budgétaires. S'il veut obtenir des données statistiques supplémentaires à la Chambre des communes, qu'il procède par la voie normale, autrement dit, qu'il fasse inscrire ses questions au *Feuilleton*, et nous y répondrons.

LA DÉFINITION DE «NOUVEAU KEYNÉSIANISME»

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, le ministre peut se montrer aussi condescendant qu'il le désire et dire toutes les inexactitudes qu'il voudra. La question ne porte pas sur des chiffres mais bien sur les profondes répercussions que le budget risque d'avoir sur les travailleurs, les pauvres, les femmes et les pensionnés. Si le ministre préfère ne voir là qu'une simple question de chiffres, c'est son affaire, mais c'est aussi malheureusement l'affaire de millions de Canadiens lorsqu'ils se rendent compte jusqu'à quel point le gouvernement peut demeurer insensible aux dures réalités de la vie économique.

Si le ministre souhaite rectifier une partie de mes propos, il peut le faire, et j'en discuterais volontiers avec lui à la première occasion. Le ministre a parlé l'autre jour d'un «nouveau keynésianisme». Si le ministre refuse de répondre à ma première question, j'aimerais qu'il nous dise si par ce «nouveau keynésianisme» il entend un changement radical des programmes de création d'emplois, car je lui signale qu'à une époque où le taux de chômage était beaucoup plus bas en 1971, le gouvernement dépensait près de trois fois plus d'argent pour créer des emplois qu'il n'en dépense aujourd'hui. Est-ce là le sens qu'il donne à l'expression «nouveau keynésianisme»?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je n'ai jamais parlé d'un «nouveau keynésianisme». Peut-être le député pourrait-il me dire ce qu'il entend par là?

L'IMPOSITION DES PROFITS DES BANQUES À CHARTE

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, je m'en remets simplement à un compte rendu d'une déclaration que le ministre a faite l'autre jour à propos de ses politiques économiques, à l'occasion du fameux dîner servi de l'autre côté de la rivière, au Québec. Peut-être le ministre ne se souvient-il pas très bien de ce qu'il a dit au cours de ce dîner.